



MONITORING DE PROTECTION

République Centrafricaine

Analyse annuelle
2021



MÉTHODOLOGIE

Dans le contexte de crise prolongée en RCA, le HCR a poursuivi la mise en œuvre de son monitoring de protection à base communautaire en collectant et en documentant des incidents et des alertes de protection via ses relais communautaires et informateurs clés. A cette fin, le HCR maintient un accord avec trois partenaires de protection (COOPI, Finn Church Aid et INTERSOS) qui supervisent et forment ces différentes structures communautaires.

Au cours de 2021, les équipes de monitoring de protection et les structures communautaires impliquées ont travaillé conjointement pour consolider l'environnement de protection des civils (protection par la présence) et ont renforcé leur présence avec au total **68 moniteurs de protection (dont 16 femmes)**.

Les partenaires de l'UNHCR disposent de **4 outils de collecte de données** de protection formalisés visant à améliorer la compréhension des corrélations entre l'environnement de protection et les risques de protection auxquels la population civile est confrontée, tant au niveau individuel qu'au niveau communautaire.

Les questionnaires des ménages et des relais communautaires permettent de consulter directement les populations sur leur perception de l'environnement de protection. Les deux autres formulaires permettent de recueillir des informations sur des événements spécifiques ayant un impact direct sur les questions de protection, soit de caractère individuel (**questionnaire des incidents de protection**) ou collectif (**questionnaire des alertes de protection**).

Les alertes de protection tels que les affrontements entre groupes armés, les déplacements forcés de population, les incursions de groupes armés, les exactions généralisées contre la population civile et les catastrophes naturelles constituent les incidents de protection à grande ampleur. Les enquêtes de perception s'articulent autour de sept thèmes principaux .

Les formulaires des incidents individuels de protection et les alertes collectives enregistrent, entre autres, les auteurs présumés, le groupe de population civile affecté et le type de violation des droits de l'homme sans inclure d'informations à caractère personnel permettant d'identifier la victime/survivant(e).

² protection générale, incluant notamment le suivi des mouvements de population (déplacements et retours), du niveau de liberté de circulation et causes principales des restrictions et des principaux incidents de protection et causes; (ii) protection légale, incluant les questions relatives à l'accès du territoire dans le cadre des mouvements transfrontaliers et les questions relatives à la documentation, la nationalité et l'apatridie; (iii) genre et VBG, incluant notamment le suivi des principaux types de risques pour les femmes et les filles et leurs causes, la perception des risques liées aux VSBG par les communautés et une mesure de l'accès aux services sociocommunautaires pour les femmes et les filles; (iv) protection de l'enfance, incluant notamment le suivi des principaux types de risques pour les enfants et leurs cause et une lecture des mécanismes de support et services disponibles pour les enfants; (v) éducation, incluant notamment une mesure de l'accès à l'éducation au sein des communautés, leur perception du niveau de sécurité de l'environnement scolaire et une lecture des principales raisons impactant l'assiduité des enfants à l'école; (vi) solutions et la (ré)intégration, incluant notamment une mesure du niveau de cohésion sociale et d'intégration des populations déplacées, retournées, rapatriées au sein de leur communauté d'accueil et les raisons générant ou exacerbant des tensions intercommunautaires, ainsi qu'une mesure de l'accès aux services et biens de consommation de base; (vii) engagement communautaire, incluant notamment le niveau d'information des communautés au sujet des services disponibles, les mécanismes communautaires et l'engagement des communautés avec les organisations humanitaires et le niveau d'intégration des femmes dans le leadership des communautés.

4 COUVERTURE DU MONITORING DE PROTECTION

6 DIFFICULTÉS ET CONTRAINTES

8 ANALYSE DE LA SITUATION DE PROTECTION

10 VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

12 VIOLATIONS 1612

14 VIOLATIONS DU DROIT À LA VIE ET OU À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE

16 VIOLATIONS DU DROIT À LA LIBERTÉ

18 VIOLATIONS DU DROIT À LA PROPRIÉTÉ

20 PROFIL DES VICTIMES ET SURVIVANT(E)S

22 PROFIL DES AUTEURS PRÉSUMÉS

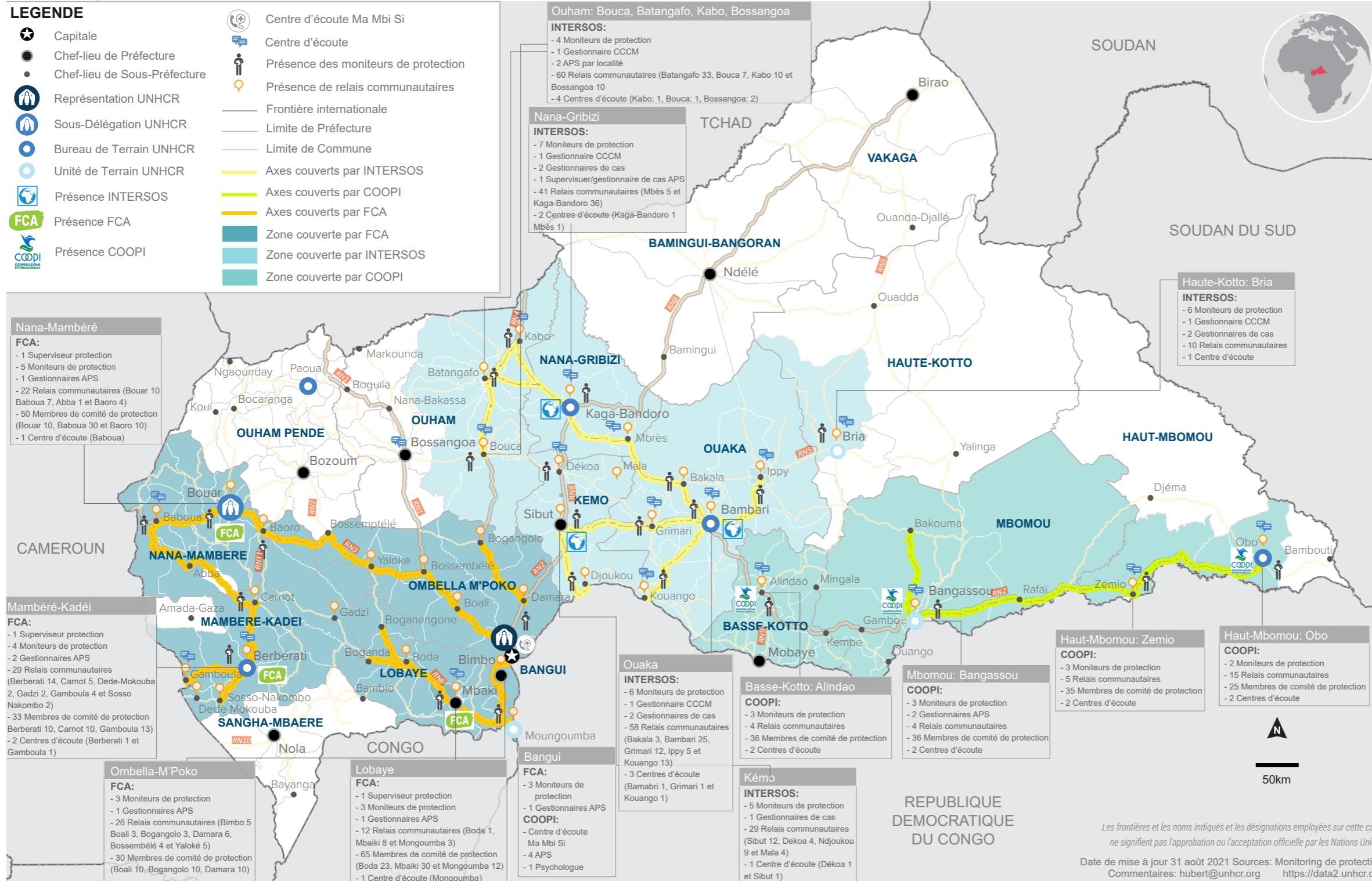
24 CRÉDITS

COUVERTURE DU MONITORING DE PROTECTION



LEGENDE

- Capitale
- Chef-lieu de Préfecture
- Chef-lieu de Sous-Préfecture
- Représentation UNHCR
- Sous-Délégation UNHCR
- Bureau de Terrain UNHCR
- Unité de Terrain UNHCR
- Présence INTERSOS
- Présence FCA
- Présence COOPI
- Centre d'écoute Ma Mbi Si
- Centre d'écoute
- Présence des moniteurs de protection
- Présence de relais communautaires
- Frontière internationale
- Limite de Préfecture
- Limite de Commune
- Axes couverts par INTERSOS
- Axes couverts par COOPI
- Axes couverts par FCA
- Zone couverte par FCA
- Zone couverte par INTERSOS
- Zone couverte par COOPI



Nana-Mambéré
FCA:
 - 1 Superviseur protection
 - 5 Moniteurs de protection
 - 1 Gestionnaire APS
 - 22 Relais communautaires (Bouar 10, Baboua 7, Abba 1 et Baoro 4)
 - 50 Membres de comité de protection (Bouar 10, Baboua 30 et Baoro 10)
 - 1 Centre d'écoute (Baboua)

Mambéré-Kadéi
FCA:
 - 1 Superviseur protection
 - 4 Moniteurs de protection
 - 2 Gestionnaires APS
 - 29 Relais communautaires (Berberati 14, Carnot 5, Dede-Mokouba 2, Gadzi 2, Gamboula 4 et Sosso Nakombo 2)
 - 33 Membres de comité de protection (Berberati 10, Carnot 10, Gamboula 13)
 - 2 Centres d'écoute (Berberati 1 et Gamboula 1)

Ombella-M'Poko
FCA:
 - 3 Moniteurs de protection
 - 1 Gestionnaire APS
 - 26 Relais communautaires (Bimbo 5, Boali 3, Bogangolo 3, Damara 6, Bossembélé 4 et Yaloké 5)
 - 30 Membres de comité de protection (Boali 10, Bogangolo 10, Damara 10)

Lobaye
FCA:
 - 1 Superviseur protection
 - 3 Moniteurs de protection
 - 1 Gestionnaire APS
 - 12 Relais communautaires (Boda 1, Mbaiki 8 et Mongoumba 3)
 - 65 Membres de comité de protection (Boda 23, Mbaiki 30 et Mongoumba 12)
 - 1 Centre d'écoute (Mongoumba)

Bangui
FCA:
 - 3 Moniteurs de protection
 - 1 Gestionnaire APS
COOPI:
 - Centre d'écoute Ma Mbi Si
 - 4 APS
 - 1 Psychologue

Ouham: Bouca, Batangafo, Kabo, Bossangoa
INTEROS:
 - 4 Moniteurs de protection
 - 1 Gestionnaire CCCM
 - 2 APS par localité
 - 60 Relais communautaires (Batangafo 33, Bouca 7, Kabo 10 et Bossangoa 10)
 - 4 Centres d'écoute (Kabo: 1, Bouca: 1, Bossangoa: 2)

Nana-Gribizi
INTEROS:
 - 7 Moniteurs de protection
 - 1 Gestionnaire CCCM
 - 2 Gestionnaires de cas
 - 1 Superviseur/gestionnaire de cas APS
 - 41 Relais communautaires (Mbès 5 et Kaga-Bandoro 36)
 - 2 Centres d'écoute (Kaga-Bandoro 1, Mbès 1)

Ouaka
INTEROS:
 - 6 Moniteurs de protection
 - 1 Gestionnaire CCCM
 - 2 Gestionnaires de cas
 - 58 Relais communautaires (Bakala 3, Bambari 25, Grimari 12, Ippy 5 et Kouango 13)
 - 3 Centres d'écoute (Bamabri 1, Grimari 1 et Kouango 1)

Basse-Kotto: Alindao
COOPI:
 - 3 Moniteurs de protection
 - 4 Relais communautaires
 - 36 Membres de comité de protection
 - 2 Centres d'écoute

Mbomou: Bangassou
COOPI:
 - 3 Moniteurs de protection
 - 2 Gestionnaires APS
 - 4 Relais communautaires
 - 36 Membres de comité de protection
 - 2 Centres d'écoute

Kémo
INTEROS:
 - 5 Moniteurs de protection
 - 1 Gestionnaire de cas
 - 29 Relais communautaires (Sibut 12, Dékoa 4, Ndjoukou 9 et Mala 4)
 - 1 Centre d'écoute (Dékoa 1 et Sibut 1)

Haute-Kotto: Bria
INTEROS:
 - 6 Moniteurs de protection
 - 1 Gestionnaire CCCM
 - 2 Gestionnaires de cas
 - 10 Relais communautaires
 - 1 Centre d'écoute

Haut-Mbomou: Zémio
COOPI:
 - 3 Moniteurs de protection
 - 5 Relais communautaires
 - 35 Membres de comité de protection
 - 2 Centres d'écoute

Haut-Mbomou: Obo
COOPI:
 - 2 Moniteurs de protection
 - 15 Relais communautaires
 - 25 Membres de comité de protection
 - 2 Centres d'écoute

Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte ne signifient pas l'approbation ou l'acceptation officielle par les Nations Unies.
 Date de mise à jour 31 août 2021 Sources: Monitoring de protection
 Commentaires: hubert@unhcr.org https://data2.unhcr.org

12/16
 préfectures
 couvertes.

DIFFICULTÉS ET CONTRAINTES

Le contexte opérationnel volatile, les difficultés d'accès de nombreuses localités et le nombre limité de staff limitent cependant la couverture territoriale du projet dans chaque préfecture à un certain nombre de localités.

Les partenaires ont signalé certaines difficultés d'accès à des zones d'installation des populations affectées liées à la poursuite des opérations militaires dans ces zones d'une part et la présence présumée d'engins explosifs notamment dans la sous-préfecture d'Amada-Gaza (préfecture de la Mambéré-Kadéï) et sur certains axes de la Nana-Mambéré (Nièm-Yéléwa et Abba).

La présence de groupes armés sur certains axes des préfectures de l'Ouham, la Nana-Gribizi, la Ouaka et la Kémo ont limité également l'accès humanitaire à certaines personnes dans le besoin. Les partenaires ont également été limités par des problèmes logistiques tels que le manque de carburant dans la préfecture du Haut-Mbomou et du Mbomou.



Opérations militaires



Groupes armés



Engins explosifs

ANALYSE DE LA SITUATION DE PROTECTION (2021)

Un total de 6166 incidents individuels de protection a été documenté par les équipes de monitoring de protection, constituant une baisse de 1 pour cent par rapport au nombre d'incidents de protection rapportés en 2020 (6236 incidents).

Les cartes ci-dessous montrent les incidents de chaque type enregistré dans chaque préfecture. Au cours de la même période, les équipes de protection ont enregistré 483 alertes de protection.

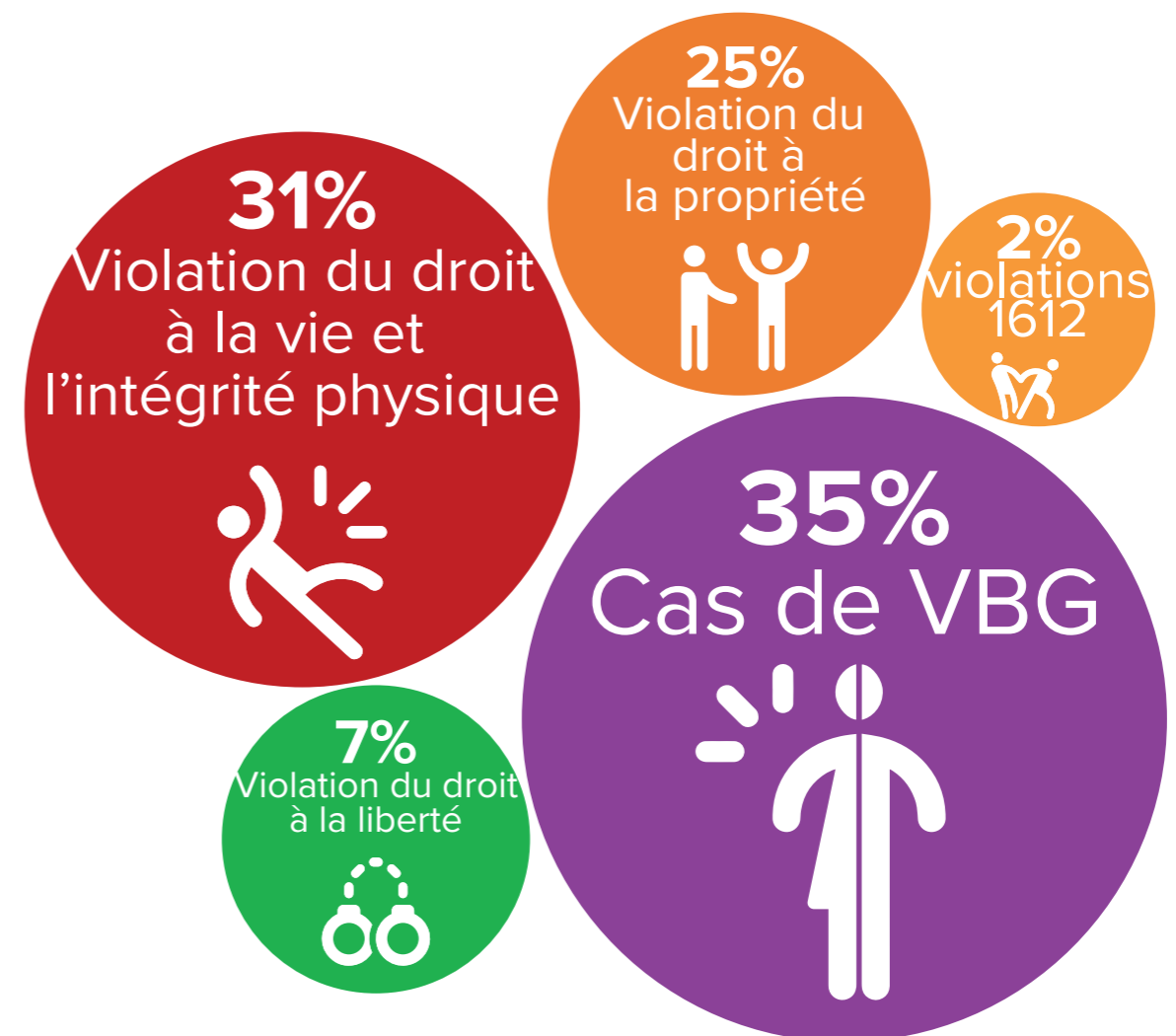
Un total de 3128 ménages et 727 relais communautaires ont été directement consultés par les équipes de protection au cours de 2021. Les partenaires du monitoring de protection maintiennent un réseau solide de structures communautaires dans les zones de couverture du projet, à la fin de 2021, le réseau des structures communautaires est composé de 380 relais communautaires (dont 128 femmes) et de 293 membres des comités de protection (dont 97 femmes) répartis dans 41 sous-préfectures des 12 préfectures couvertes par le projet de monitoring de protection.




6166 Incidents de protection



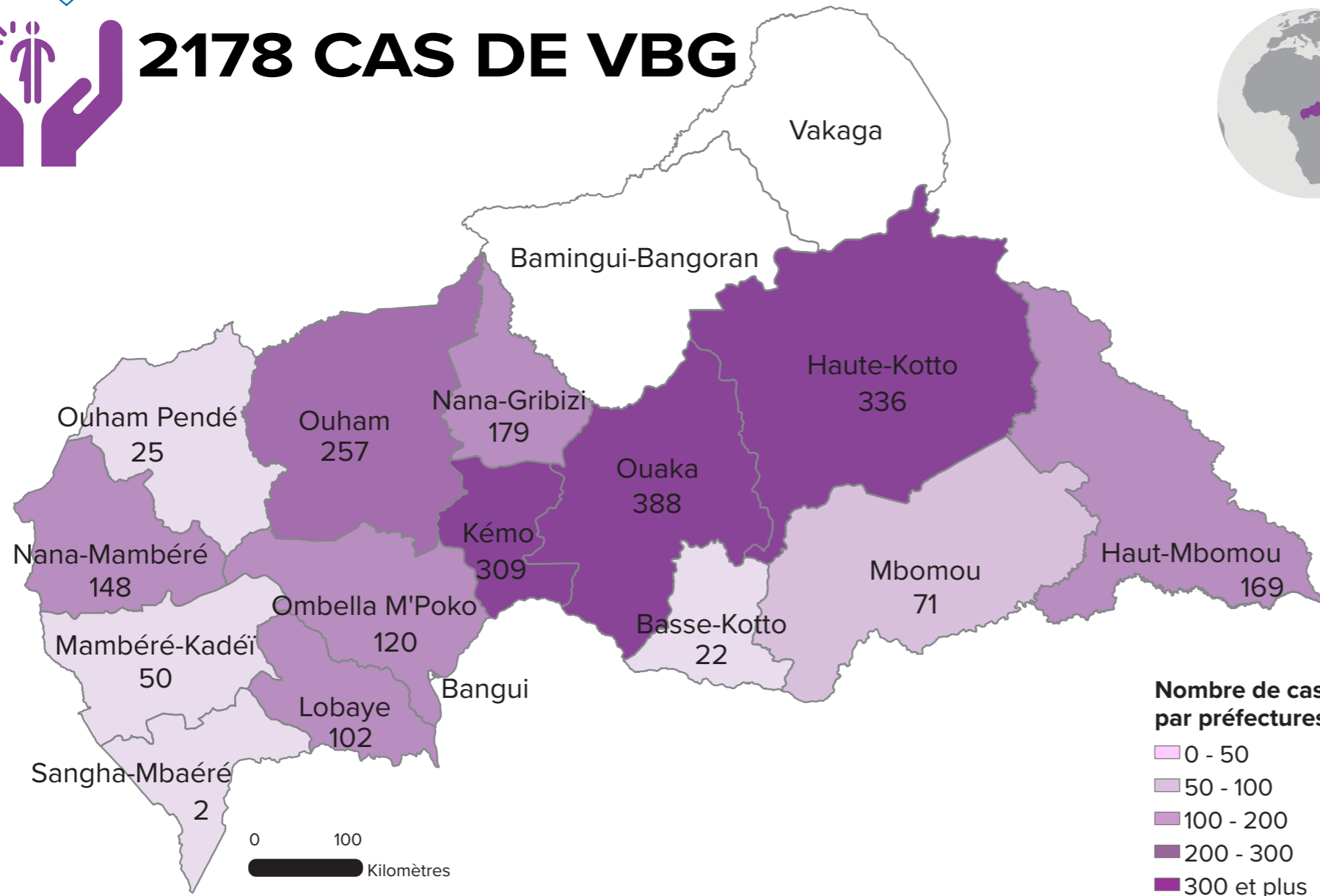
483 Alertes de protection



VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE



2178 CAS DE VBG



Les **incidents VBG** représentent à eux-seuls 35% des incidents documentés et sont le type d'incidents le plus rapporté dans 7 des 12 préfectures couvertes.

Des taux particulièrement forts ont été observés dans le Kémo et la Haute-Kotto où les incidents VBG représentent respectivement 75% et 61% des incidents collectés.

Les incidents VBG impactent différemment les personnes en fonction de leur âge, de leur sexe ou encore de leur situation de déplacement. Ainsi, après analyse des données désagrégées, on constate que 99% des survivant(e)s de VBG sont des femmes et des filles.

> Type de violation

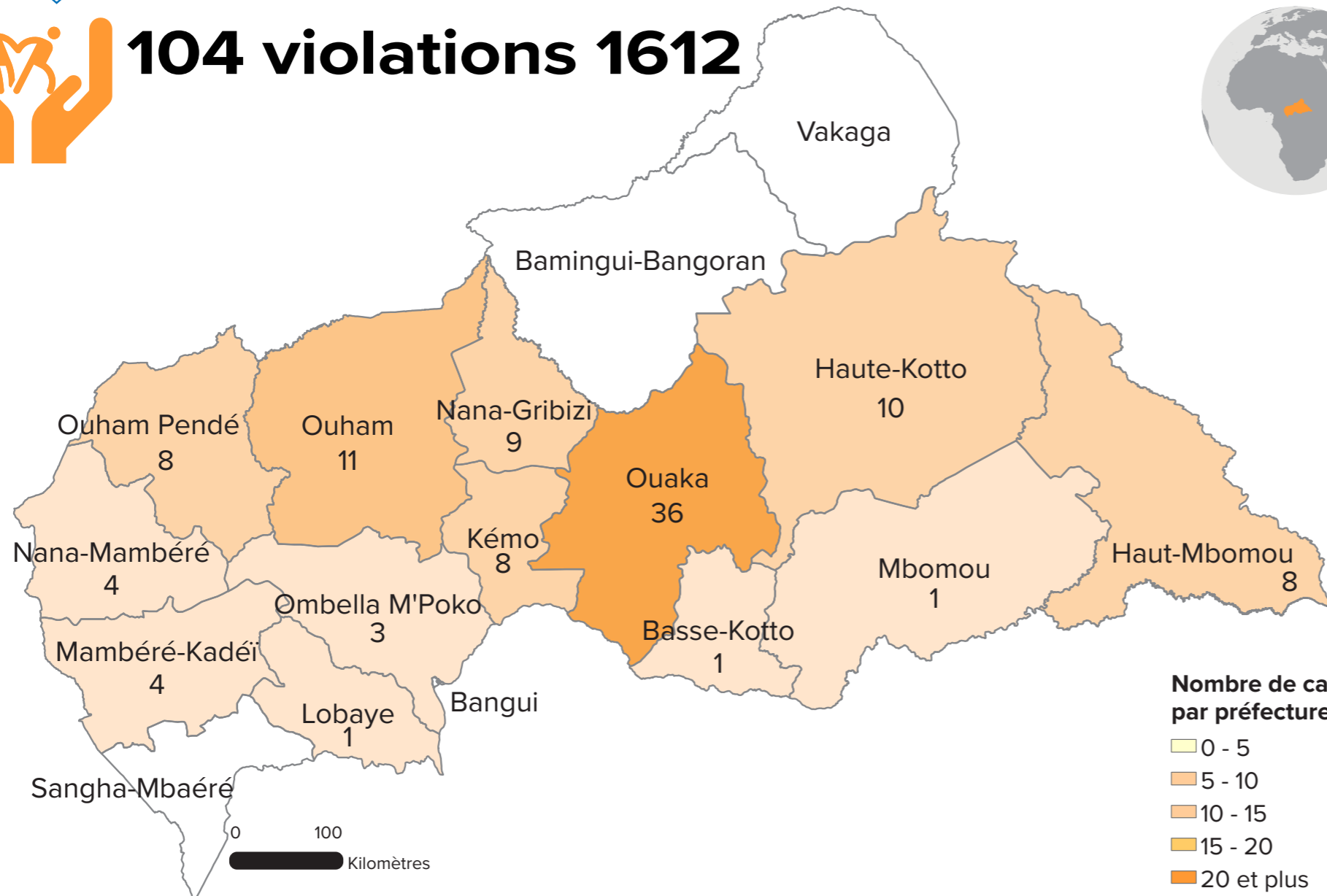
- **283 (13%)** Violences psychologiques ou émotionnelles
- **173 (8%)** Déni de ressources, services et opportunités
- **98 (4%)** Agressions sexuelles
- **48 (2%)** Mariages forcés

Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle par les Nations Unies.
Source: UNHCR, Monitoring de protection. Contact: Officier de protection, Rocio Alamillos, alamillov@unhcr.org, Gestionnaire d'information, Hanno Guillaume, guillaiah@unhcr.org

VIOLATIONS 1612



104 violations 1612



Au cours de 2021, différents types de **violations de la Résolution 1612**² ont été signalés dans le cadre du monitoring de protection en particulier dans les préfectures où la présence de groupes armés est plus importante tels que la Ouaka. Les violences sexuelles contre les enfants représentent la majorité des violations 1612 (71%).

²La Résolution 1612 du Conseil de Sécurité sur les enfants et les conflits armés a créé le mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur six violations graves commises contre les enfants dans des situations de conflit armé.

Type de violation

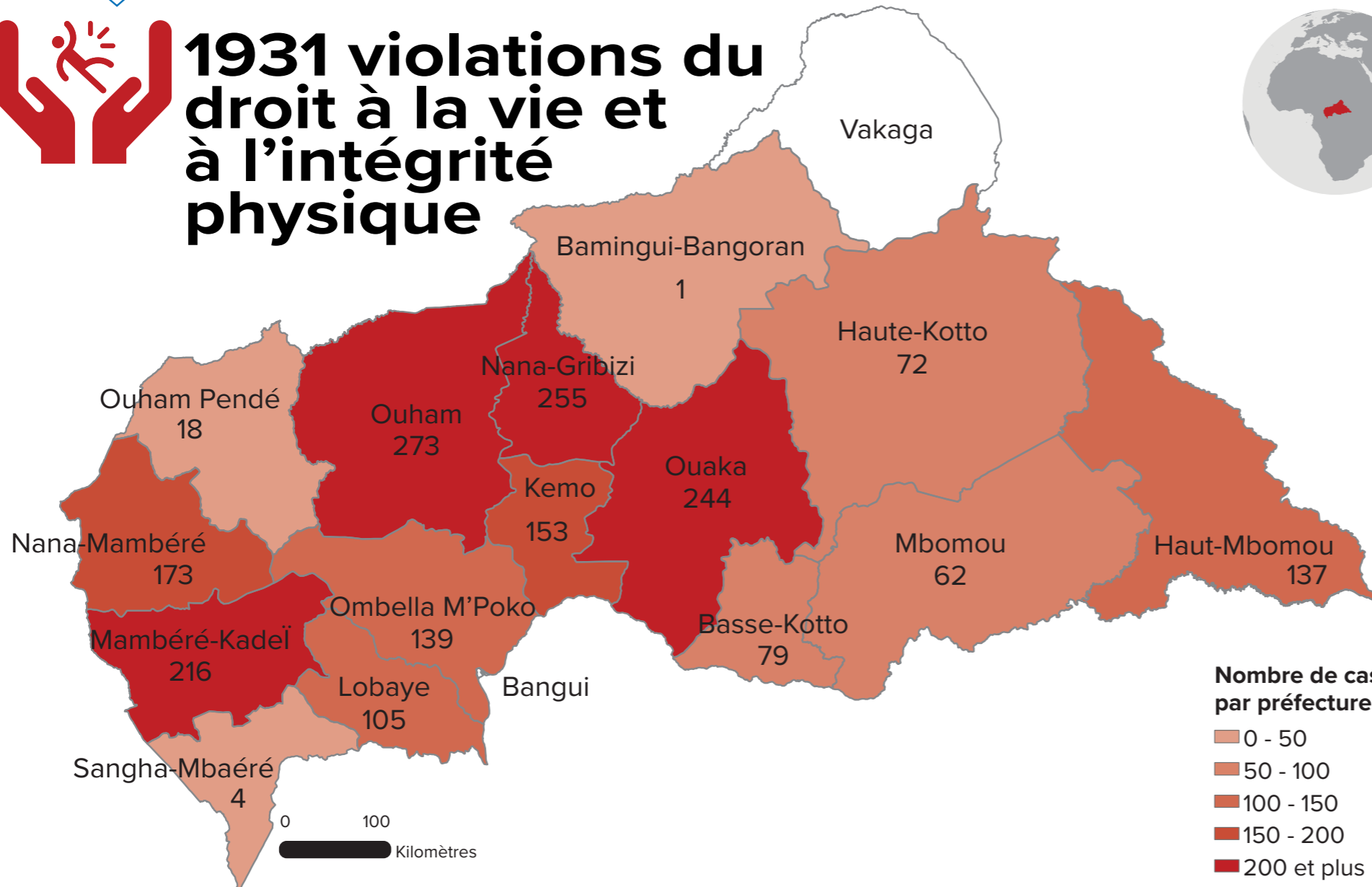
- **74 (71%)** Violences sexuelles
- **13 (13%)** Meurtres et mutilations d'enfants
- **7 (7%)** Enlèvements d'enfants
- **5 (5%)** Recrutement et utilisation d'enfants
- **4 (4%)** Attaques contre des écoles et des hôpitaux
- **1 (1%)** Refus d'accorder un accès à l'aide humanitaire

Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle par les Nations Unies.
Source: UNHCR, Monitoring de protection. Contact: Officier de protection, Rocio Alamillos, alamillov@unhcr.org, Gestionnaire d'information, Hanno Guillaume, guillaiah@unhcr.org

VIOLATIONS DU DROIT À LA VIE ET/OU À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE



1931 violations du droit à la vie et à l'intégrité physique



S'agissant des atteintes du droit à la vie et à l'intégrité physique, c'est dans la l'Ouham, la Nana Gribizi, la Ouaka et Mambere-Kadei qu'elles sont les plus fréquentes en raison de nombreux cas de coups et blessures, souvent en conséquence de tensions intercommunautaires sur les sites de déplacés et dans les quartiers résidentiels.

Type de violation

- **1286 (67%)** Coups et blessures
- **371 (19%)** Homicide
- **206 (11%)** Torture, mutilations et traitements inhumains
- **68 (4%)** Recrutement et utilisation d'enfants

Nombre de cas par préfectures

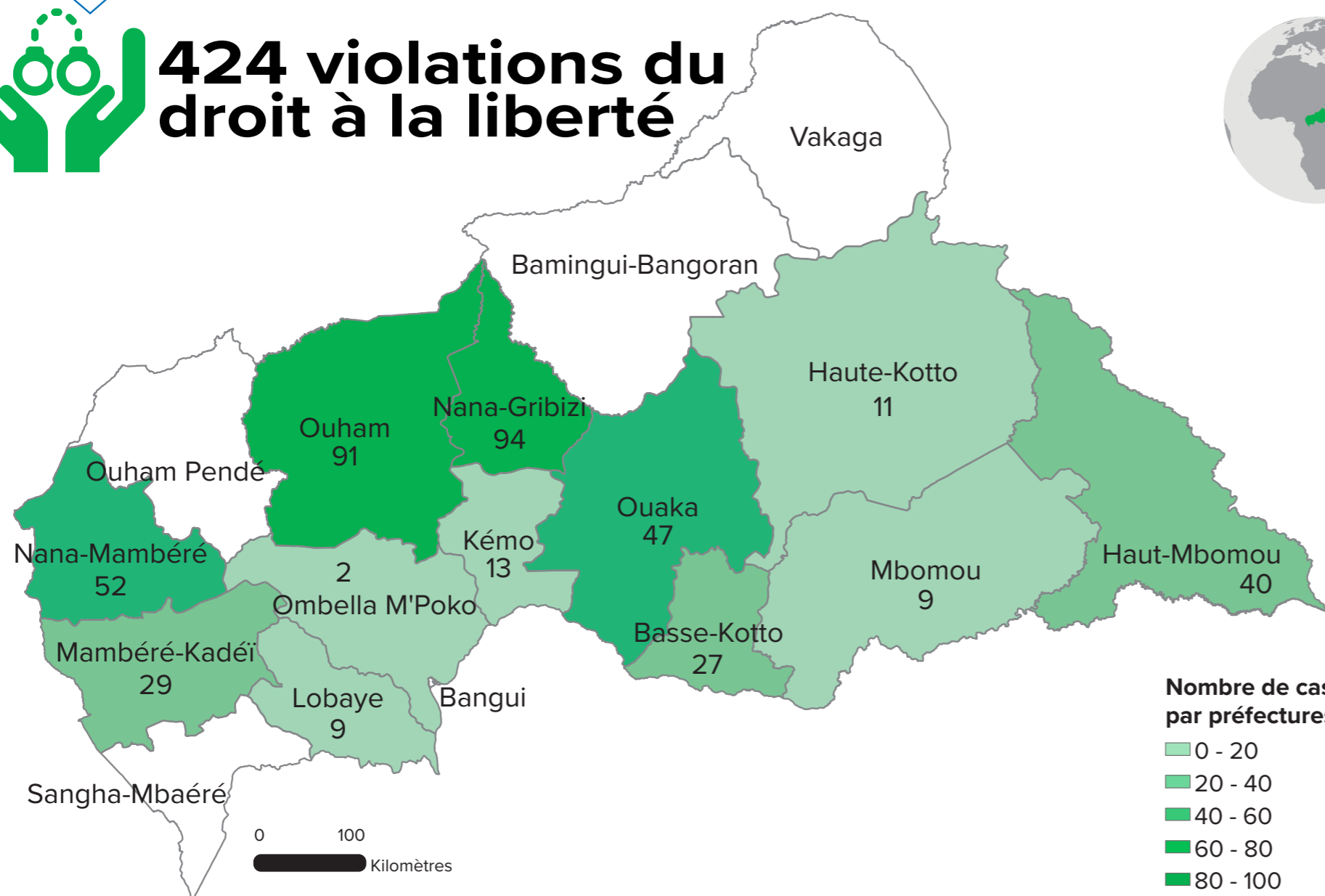
- 0 - 50
- 50 - 100
- 100 - 150
- 150 - 200
- 200 et plus

Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle par les Nations Unies.
Source: UNHCR, Monitoring de protection. Contact: Officier de protection, Rocio Alamillos, alamillov@unhcr.org, Gestionnaire d'information, Hanno Guillaume, guillaugh@unhcr.org

VIOLATIONS DU DROIT À LA LIBERTÉ



424 violations du droit à la liberté



Les préfetures où la présence de groupes armés est la plus forte et où des opérations de ratissage sont en cours ont enregistré le nombre de **violations du droit à la liberté** le plus élevé, notamment les détentions illégales ou les arrestations arbitraires par les forces de l'ordre et de sécurité.

Le HCR et ses partenaires ont reçu de nombreux rapports mettant en évidence la corrélation entre les arrestations et détentions arbitraires et les personnes perçues ou suspectées d'être assimilées à des groupes armés. Il a également été rapporté que certaines de ces violations sont motivées par l'absence de documents d'identité ou par l'abus de pouvoir.

Type de violation

- **233 (55%)** Arrestation arbitraire / détention illégale
- **140 (33%)** Enlèvement / tentative d'enlèvement
- **25 (6%)** Limitations ou restrictions des mouvements
- **13 (3%)** Déplacements forcés
- **13 (3%)** Recrutement / travaux forcé

Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle par les Nations Unies.
Source: UNHCR, Monitoring de protection. Contact: Officier de protection, Rocio Alamillos, alamillov@unhcr.org, Gestionnaire d'information, Hanno Guillaume, guillaugh@unhcr.org

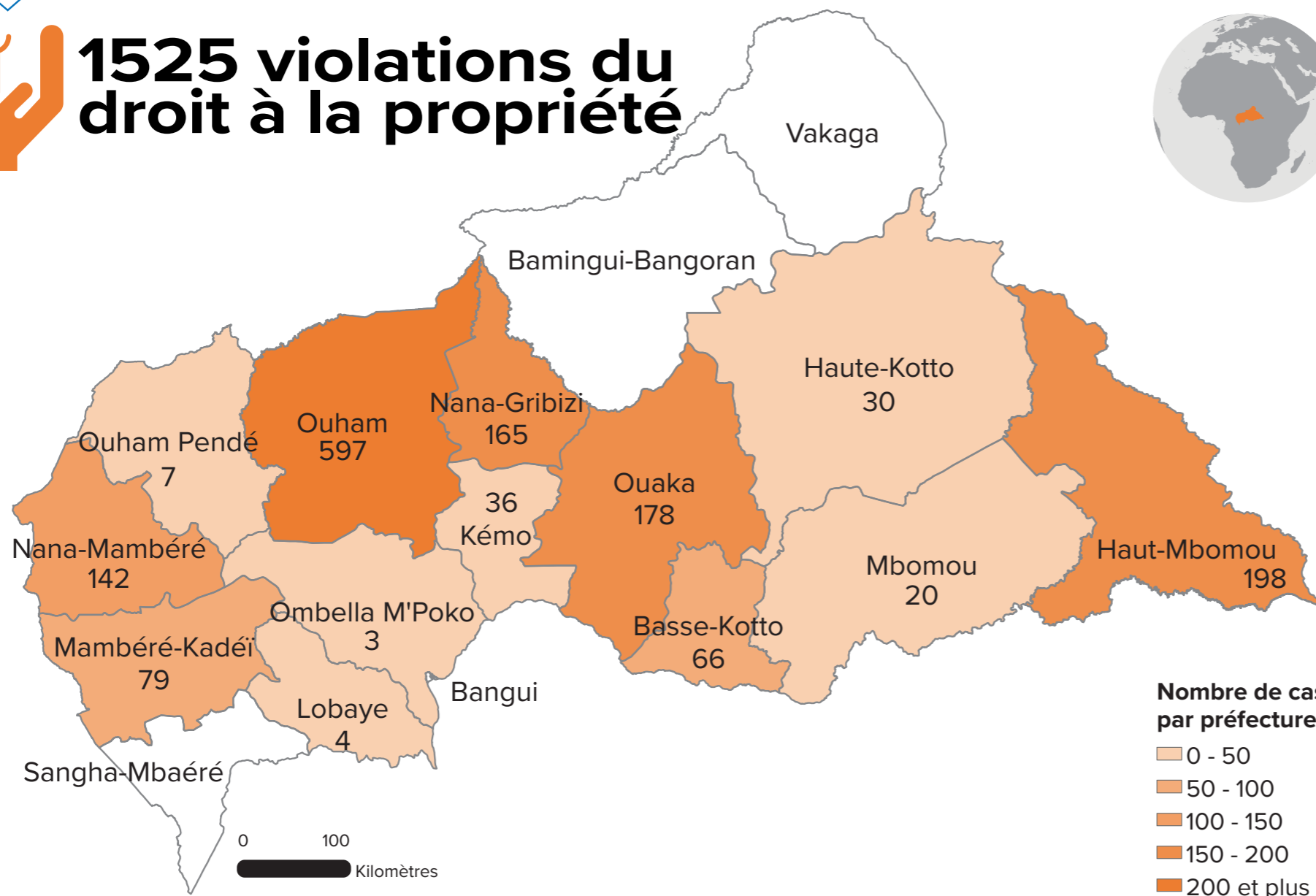
VIOLATIONS DU DROIT À LA PROPRIÉTÉ



1525 violations du droit à la propriété



Les zones où on observe une importante concentration de groupes armés enregistrent les plus forts taux de certaines violations du **droit à la propriété** tels que des extorsions de biens en raison de l'activisme des groupes armés à la recherche de moyens de subsistance.



Type de violation

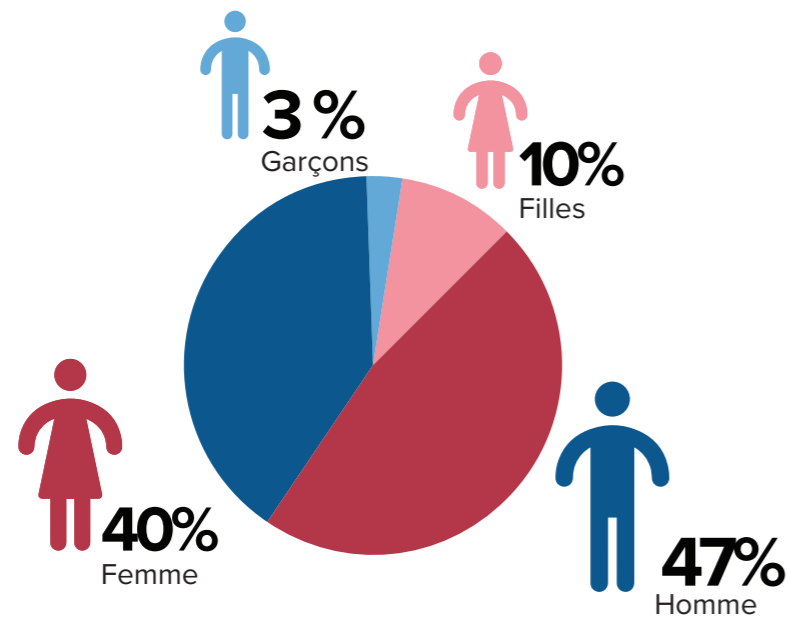
- **935 (61%)** Vols/Braquages
- **338 (22%)** Extorsions des biens
- **25 (6%)** Limitations ou restrictions des mouvements
- **67 (4%)** Taxes illégales
- **67 (4%)** Incendies (type criminel)
- **57 (4%)** Destrutions de propriété
- **57 (3%)** Occupation illégale / Spoliation des terres / Déguerpissement forcé
- **30 (2%)** Pillages

Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle par les Nations Unies.
Source: UNHCR, Monitoring de protection. Contact: Officier de protection, Rocio Alamillos, alamillov@unhcr.org, Gestionnaire d'information, Hannoa Guillaume, guillaiah@unhcr.org

PROFIL DES VICTIMES ET SURVIVANT(E)S

Un total de 50 pour cent des victimes / survivant(e)s ayant subi des incidents de protection au cours du quatrième trimestre sont des personnes de sexe féminin (40% des femmes et 10% des filles) et 50 pour cent de sexe masculin (47 pour cent d'hommes et 3 pour cent de garçons). Les personnes de sexe féminin sont souvent la cible des incidents VBG (99 pour cent) ou violations 1612 (79 pour cent) alors que pour les autres types de violations, les personnes de sexe masculin représentent des pourcentages plus élevés.

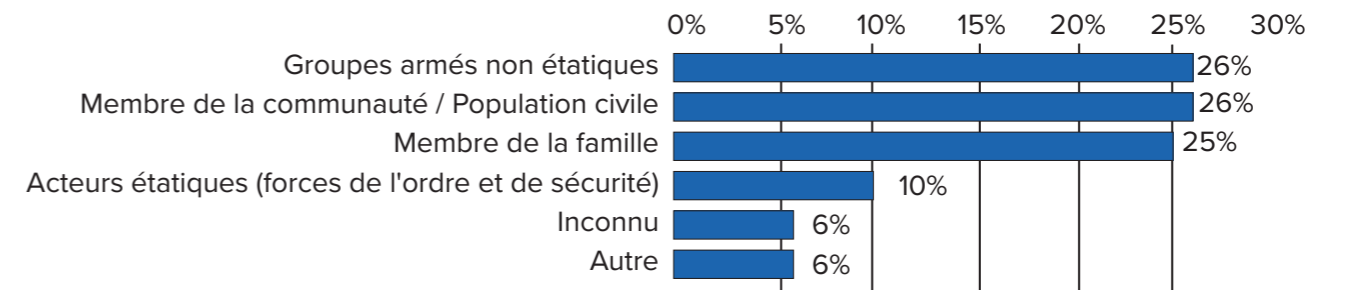
Concernant le statut des victimes, l'analyse des données collectées en 2021 a permis de constater que les résidents n'ont pas été épargnés par les incidents de protection (64% des cas). Les déplacés internes et retournés ont été particulièrement vulnérables et exposés aux risques et incidents de protection, notamment à Alindao, Bria et Bambari.



PROFIL DES AUTEURS PRÉSUMÉS

Quant aux auteurs présumés des incidents, il s'agit 51% des cas de la population civile (un membre de la communauté ou de la famille). Les membres de groupes armés (étatiques et non étatiques) sont identifiés comme auteurs présumés dans 1 incident sur 3.

51%
Incidents liés à la population civile



Profil des auteurs présumés durant l'année 2021

C R E D I T S

Le HCR tient à remercier l'ensemble du personnel et des partenaires qui ont contribué au monitoring de protection en République Centrafricaine.

Photo de couverture: Garçon dans de la camp de déplacé de PK3 à Bria (RCA) en face d'un abri construit avec le soutien du HCR.

© UNHCR

Les cartes figurant dans cette publication n'impliquent de la part du HCR aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ou de leurs autorités, ou la délimitation des frontières ou des limites.

Conception, mise en page, production et impression:

Gestionnaire d'information, Hannoa Guillaume, guillaauh@unhcr.org

Pour de plus amples informations relatives au monitoring de protection en République Centrafricaine, le HCR vous invite à contacter:

Sebastian Herwig, Senior Protection Officer,

herwig@unhcr.org, Tel: +236 70 55 29 11

Rocio Alamillos, Associate Protection Monitoring Officer,

alamillo@unhcr.org, Tel: +236 72 82 95 79